



# TRANSPORTS SCOLAIRES 2023/2024



La Communauté de communes / CIAS Buëch-Dévoluy renouvelle l'accompagnement de toutes les familles de son territoire en participant à la dépense des transports scolaires pour les élèves des écoles primaires, collèges et lycées.

Pour en bénéficier, vous devez remplir l'imprimé disponible sur le site de la CCBD, de France Services ou dans votre Mairie (version papier) et le renvoyer soit par mail à **social.cias@ccbd.fr** soit à l'adresse ci-dessous :

**CCBD / CIAS Buëch-Dévoluy**  
**7 rue de la Tuilerie**  
**05400 VEYNES**

Madame GARCIN reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Contact : **06 98 94 23 57** ou **04 92 58 02 42**  **social.cias@ccbd.fr**

Site : **www.ccbuechdevoluy.fr**

**www.franceservices-buechdevoluy.fr**

Page facebook veynes

Page facebook dévoluy





# TRANSPORTS SCOLAIRES 2023/2024

## PASS ZOU ! Etudes\*

\*Carte obtenue de la Région Sud uniquement

### FORMULAIRE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

OBJET(S) : Participation financière transports scolaires  
Demande reçue le : .....

Montant versé à la famille

#### LE DEMANDEUR (Le représentant légal)

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TEL : ..... @ : .....@.....

#### ÉLÈVE(S) de la maternelle jusqu'à la fin des études secondaires

	Nom/ Prénom	Date de naissance	Classe fréquentée	Nom de l'établissement /Adresse
Enfant 1				
Enfant 2				
Enfant 3				
Enfant 4				
Enfant 5				

#### LA DEMANDE

Je sollicite, par la présente, l'attribution de l'AIDE aux TRANSPORTS SCOLAIRES 2023/2024 attribuée par la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy / CIAS Buëch-Dévoluy qui correspond à 80% du montant payé et certifie l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.



#### JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES A FOURNIR :

- ✓ Copie de la carte de transport scolaire
- ✓ Justificatif de paiement à télécharger en ligne sur votre compte carte ZOU
- ✓ Un Relevé d'Identité Bancaire RIB/RIP au nom du représentant légal

Fait à

Le

Signature du représentant légal

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA NON TRAITÉ**

**DATE LIMITE DE DÉPÔT 06/05/2024 inclus**



Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Aspremont  
Aspres-sur-Buëch  
La Beaume  
Chabestan  
Chateaufort d'Oze  
Le Dévoluy  
La Faurie  
Furneyer  
La Haute-Beaume  
Manteyer  
Montbrand  
Montmaur  
Oze  
Rabou  
La Roche des Arnauds  
Le Saix  
St Auban d'Oze  
St Julien-en-Beauchêne  
St Pierre-d'Argençon  
Veynes

Veynes, le 7 novembre 2023

**Aux usagers des transports scolaires**

Objet : Aide au transport scolaire

Madame, Monsieur,

Pour la rentrée scolaire 2023/2024, vous avez inscrit votre ou vos enfants sur le site du Conseil Régional afin de bénéficier de l'abonnement du PASS ZOU ! Etudes.

La Communauté des communes Buëch-Dévoluy a décidé lors de son dernier Conseil communautaire, comme les années précédentes, de renouveler l'accompagnement de toutes les familles de son territoire, en participant à la dépense des transports pour les élèves des écoles primaires, collèges et lycée. Les étudiants post-bac ne sont pas éligibles : universités, BTS, IUT... Cette aide financière correspond à 80% du montant payé par les familles et sera gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale-CIAS Buëch-Dévoluy).

Pour bénéficier de cette prise en charge, vous devez remplir le formulaire de demande d'aide financière disponible sur le site de la CCBD et de France services du territoire Buëch-Dévoluy mais aussi en version papier dans votre mairie ou bien à l'accueil de la CCBD et le renvoyer avec les pièces justificatives demandées soit par mail [social.cias@ccbd.fr](mailto:social.cias@ccbd.fr) soit à l'adresse ci-dessous :

**CCBD /CIAS Buëch Dévoluy**  
**Maison du territoire Buëch-Dévoluy**  
**« La Méretièrre**  
**7 rue de la Tuilerie**

**05400 VEYNES**

Madame GARCIN reste à votre disposition pour de plus amples renseignements au 06 98 94 23 57 ou au 04 92 58 02 42.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Président

Michel RICOU-CHARLES